

**CIRCULAIRE N° 002 - 2021/ DC/BR-DG**

\*\*\*\*\*

**EDITION DES AVIS D'OPERATIONS**

\*\*\*\*\*

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement (DC/BR) informe les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ainsi que les Banques Teneurs de Comptes-Conservateurs (BTCC) qu'elles peuvent désormais éditer les avis relatifs à leurs opérations à partir de leur terminal de travail DEPEND.

A compter de la publication de la présente, toute demande d'avis d'opération adressée au DC/BR fera l'objet d'un traitement exceptionnel et d'une facturation complémentaire conformément à la grille tarifaire en vigueur.

Fait à Abidjan, le 1<sup>er</sup> juillet 2021

Pour Le Directeur Général du DC/BR,  
Le Directeur Général Adjoint,  
Chargé de l'Interim

**Birahim DIOUF**

